

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations municipales</p> <p>Séance du mercredi 4 avril 2018</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 27 mars 2018, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mercredi 4 avril 2018 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamossset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 07</p> <p>Votants : 11</p> <p>Délibération n°D_2018_04_04_05</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamossset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, M. Philippe Marguerie, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme Nathalie Venancio à M. Alain Cartier, M. Jean-Luc Barthod à M. Patrick Falcoz, M. Aurélien Chaine à Mme Raphaëlle Cons, Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie</p> <p>Absent excusé : /</p> <p>Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.</p> <p>M. Fabrice Excoffier est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Budget principal (nomenclature M14), Budget eau et assainissement (nomenclature M49) et Budget du lotissement « Les Terrasses de Sarzin » (nomenclature M14) – Election du Président de séance pour l'approbation des comptes administratifs 2017

Le conseil municipal procède au vote d'un président de séance pour l'approbation du compte administratif 2017 du budget principal (nomenclature M14), l'approbation du compte administratif 2017 du budget eau et assainissement (nomenclature M49) et l'approbation du compte administratif 2017 du budget du lotissement « Les Terrasses de Sarzin » (nomenclature M14).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal désigne M. Alain Cartier, président de séance, pour l'approbation du compte administratif 2017 du budget principal (nomenclature M14), l'approbation du compte administratif 2017 du budget eau et assainissement (nomenclature M49) et l'approbation du compte administratif 2017 du budget du lotissement « Les Terrasses de Sarzin » (nomenclature M14) de l'exercice 2017.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 5 avril 2018</p> <p>Et de la publication le : 6 avril 2018</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 5 avril 2018</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSET</p>
--	--


